

Les Henroteau

Sources: registres de la CJ Franchise Herve ainsi que documents transmis par M. Serge de Craemer sur la "Famille de VIVIER-HENROTEAU-LE VIVEREAU".

M. Serge de Craemer s'est inspiré des documents suivants dont je m'inspire:

La famille Favreal de Xhéneumont par Chevalier le Pas de Sécheval
Le Parchemin, n°300, pp. 412-413 et notes 8,9 et 10 (p.413).

La famille de Jardin de Bolland, Chevalier le Pas de Sécheval,
Le Parchemin, n°245; sept.-oct. 1986, pp. 320-331 (transmis par M. Serge De Craemer).

Si nous consultons le "Dictionnaire des Noms de Famille en Belgique Romane" publié par le Credit Communal, nous pouvons lire qu'Henroteau est dérivé du thème *Henr-* tiré de *haim-rik* qui a déjà donné *Henri*, *Henrot*, etc.

En résumé:

Henroteau de Jardin fut échevin de Bolland, fils de *Jardin dit Savage* également échevin de Bolland, et petit-fils de *Hannot de Jardin ou de Bolland* nommé échevin du Ban de Herve en 1395.

Hannot de Jardien ou de Bolland

Hannot de Jardien ou de Bolland dut naître aux alentours de 1340 ou 1350.

Est nommé échevin du Ban de Herve en 1395. Cité en cette qualité jusqu'en septembre 1409 et reste sans doute en fonction jusqu'à sa mort vers 1420.

Hannot de Jardin eut un frère appelé *Servais*

On connaît à *Hannot de Jardin* trois fils et une fille:

1. Henry de Jardin qui suit
2. Evrewin de Bolland, fixé à Verviers dès 1400
3. Jean de Jardin dit Savage qui suit

[CJ Ban de Herve, reg.3, folio 103, 2 avril 1408](#): *Hannot de Jardien* subit ici un retrait lignager et doit restituer à *Martien de Bousemont* le bien qu'il a acheté à *Johan de Ris*, «seroge» de *Martien de Bousemont*.

[CJ franchise Herve, reg.1, folio 45, 1409](#): *Hannot de Jardien* traite avec *Cloes Lentalhier*.

Henry de Jardin dit Savage

Fils de *Hannot de Jardin*.

[CJ franchise de Herve, reg.1, folio 50/verso, 1399?](#): *Collar baree brasseur ligoys vend 5 muids de cens à Henry fils Hannot de Jardien.*

Le 26 janvier 1425, conjointement à son frère *Johan*, il vend une cour avec maison héritée de leur feu père à *Herve*.

Il est homme de fief ou jugeur de la cour féodale de *Bolland* le 24 août 1427 et échevin de la Cour de justice le 15 février 1437.

Sa femme était fille de *Jean ou Hannes delle Boche* et de *Péronne de José*. Par son épouse, *Henri de Jardin* hérite des biens à *José* de son beau-frère *Moreal delle Boche*. C'est de ces biens, dits *delle Boche*, qu'il cède une part à son fils *Bowins* en 1431

Johan I Savage de Bolland

Fils de *Hannot de Jardin ou de Bolland*.

[CJ franchise de Herve, reg.1, folio 37, veille de la nativité 1404](#): *Chatelin femme le jadis Henry Wilen vend à Savage fils Hanot de Bollan 2 muids de blé héritable.*

[CJ ban de Herve, reg.3, folio 88/verso, Sainte Barbe 1405](#): achète [Stierne del Vaux](#) 3 muyds d'épeautre.

[CJ Ban de Herve, reg.3, folio 95/verso, Noël 1406](#): achète x muy d'avoine à *Olivier de Chasnoy*.

[CJ Ban de Herve, reg.3, folio 123/verso, 24 novembre 1409](#): un certain *Joha^nie^ de Jardien* achète à *Maroye*, épouse de *Collet de Chanat* (Chaineux?), 6 setiers de blé.

[

Dans ce cas-ci, j'assimile *Joha^nie^ de Jardien* à *Johan dit Savage* car, à mon avis, il n'y a qu'un *Johan de Jardien* qui a pris aussi le surnom de «Savage». Sous réserve naturellement. Le nom «Jean» fait partie de la famille car *Hannot*, le nom du père, est l'équivalent de «Jeannot».

]

[CJ Ban de Herve, reg.3, folio 130, 8 mai 1410](#): *Connot fils de Thomas Ponsan delle Vals vend à Johan Savaige 3 muids d'épeautre.*

[CJ Ban de Herve, reg.3, folio 130, 17 avril 1410](#): ici est cité un bien sur lequel *Johan Savaige de Bollan* a deux muids de blé et qui appartint à *Henry delle Vals* avant de passer à *Stevene. Johan Savaige* vend ce bien à *Hanes Brouleit*.

[CJ franchise de Herve, reg.1, folio 58/verso, janvier 1425](#): *Johan dit savaige et son frère Henry, fils de feu Hannot de Bollan, vendent à Colin de Fechir, boulanger, une cour et maison au-delà des fossés de Coin de Herve et qui joignent à Loren dolneur et qui furent*

légues aux deux enfants au décès de leur père *Hannot*. Il est à noter que *Johan Savaige* est toujours cité e premier avant son frère *Henry*. Serait-il l'aîné des deux frères?

Henroteau de Jardin

Fils de *Henry de Jardin dit Savage*

Sa fille *Gertrude* épousa [*Thomas*](#), fils de *Piet de Vivier*.

Une autre fille, *Catherine de Jardin*, épousa *Johan fils batard de Jehan de Brandenberg*.

Johan Heuck fils d'Henry de Jardin

Henroteau de Jardin eut un frère appelé *Johan Heuck* qui est cité dans plusieurs oeuvres de la CJ franchise de Herve, registre1:

[CJ Herve, reg.1, folio75v \(12/1437\)](#): *Johan Heuck* achète une maison à [Wilhaeme de Xhenemont](#), cette dernière maison, située à Bollet, ayant été acquises préalablement à *Johan et Gerair*, enfants de [Geradon Grumeau](#).

[CJ franchise de Herve, reg.1, folio 80/verso ,15 février 1441](#): *Kathelinet, fille Homble de Clermont* reporte à *Johan Heuck*, fils de *Henry de Jardin* 19 setiers d'épeautre.

[CJ franchise de Herve, reg.1, folio 96 ,\(1\)6 mai 1447](#): *Johan Heuck* fils *Henry de Jardin* vend un «chapaile» gisant sur le tyer à Bollet, à *Colair de Lemborghe*.

[CJ franchise de Herve, reg.1, folio 97 ,10 janvier 1449](#): *Johan Heuck*, fils *Henry de Jardin*, vend à *Johan le serwir* trois setiers $\frac{3}{4}$ d'épeautre que *Johan le serwir* devait même sur sa maison où il habite.

[CJ Herve, reg.1, folio51, 145\(5\)](#): *Johan Heuck*, fils de *Henry de Jardin* vend à *Ernult le brasseur* 1 muid d'épeautre et 6 chapon.

[CJ Herve, reg.1, folio 11/v, mai 1456](#): *Godfrins le bollengier* épousa *Niezet*, fille bâtarde de *Johan Heucke*.

[CJ Herve, reg.1, folio114/verso, 1453?](#): *Johan Heuck* vend à *Yernult le brasseur* une place où la maison de *Jaqmot Herman* se trouve, entre la basse-cour et la maison du dit *Jaqmot Herman*.

Johan II Savage

Petit-fils de *Johan Savage I de Bolland*.

Sa fille *Emgar* épousa [Antoine le Ducque le vieux](#).

Piet de Vivir

Fils probable de [Massin Grenchon ou Thomas \(Massin\) de Vivier](#) selon "la famille le Favreal" par chevalier le Pas de Sécheval.

Beau-fils de [Massotte le Favreal](#).

[CJ Herve, oeuvres, reg.1, fol100/v, 1449](#): Piet acquiert 50 muys spelt de son beau-père [Massotte le Favrea](#).

[CJ franchise de Herve, reg.1, folio 49/verso, 2 janvier 1456](#): *Jaquemair de Herstal* mari de *Maroie fille Lambynon Hanoir* vend à *Henry Lambynon*, son beau-frère, deux muids pris sur les muids hérités de *Lambynon Hanoir*. *Henry Lambinon* revend ces muids à *Peter de Vivier*.

[CJ franchise de Herve, reg.1, folio 94/verso, 18 mars 1457](#): *Colar Grumea (II) l'entailleur* reçoit en héritage de *Renair fils Radulphe de Herve* un cortil qui joint la maison de *Colar Grumea*, le Royal chemin et un cortil de *Piet de Vivier*.

On cite *Piet de Vivier* en 1466 dans le registre 1bis de la CJ de la franchise de Herve. En 1478, on le dit "foystier de Herve". L'écriture n'est pas toujours facile à déchiffrer. Il s'agit probablement d'une abréviation pour "forestier".

[CJ Herve, reg.1bis, folio35, 1470](#): *François delle cour* donne en héritage avec *Piet de Vivier; forestier* à *Collet dit Dandrymont* une petite pièce qui joint à *Collet* même et au forestier de la ville.

En 1472, on le cite comme étant le "cousin" de [Pironet de Tiège](#).

Piet de Vivier doit probablement naître vers 1410 ou avant (s'il est bien le fils de *Massin Grenchon de Vivier* actif dans les dix premières années du 15^e siècle. Epouse inconnue. Nous pouvons situer son décès autour de 1480.

Thomas de Vivir

Fils de *Piet de Vivier* et beau-fils d'*Henroteau de Jardien*

Epousa *Gertrude*, fille de *Henroteau de Jardien*.

Folio 29, CJ Herve, reg 1bis: 17 février? 1467: ... comp. *Thomas fis Piet de Vivir* d'une pt et *Henry de Renupreit* d'autre pt ... *Thomas* vend à *Henry II* muy splt hrtble ... et at ly dit *Thomas* assener les deux muy ... la pt *Piet* son frère audit *Thomas*.

Thomas a un frère appelé *Piet* comme le père.

20 février 1467: nous pouvons lire, dans le registre de la CJ de Herve: "... comparut personnellement par devant nous (les échevins de la franchise de Herve) ... *Thomas fils Piet de Vivier* qui at la filhe [Henroteau de Jardien, Gertru...](#)".

Voilà le nom *Henroteau* qui apparaît dans la famille. Notons aussi le prénom de *Gertrude* qui va être transmis pendant plusieurs générations de façon matrilinéaire.

Thomas doit épouser *Gertrude* en 1467 ou peu avant. En effet, dans l'acte du 20/2/1467, il est question d'un "muy spelt heritable q *Henroteau de Jardien* avoit sur la maison de *Henry*

Germeau, séant à Charneux, lequel muy Thomas disoit q ledit Henroteal de Jardien le devoit doneit abvec sa filhe par convenance de maryage...".

Thomas et Gertrude doivent naître autour de 1440-1445. La guerre de cent ans n'est pas encore terminée, l'Amérique n'a pas encore été (re)découverte par Christophe Colomb et les Pays-Bas vivent encore sous le règne du Duc de Bourgogne Philippe le Bon.

Les dates de 1440 ou 1445 pour la naissance de *Thomas* sont sujettes à caution car il décède vers 1532-1533. Je me base sur la date de l'acte cité ci-dessus qui est écrite "XIII et LXVII" et qui serait la date de mariage de *Thomas* et *Gertrude*. Ils se marient peut-être jeunes et seraient ainsi plutôt nés vers 1550. De toute façon, Thomas meurt très probablement à un âge avancé.

"*Vivir*" doit probablement être compris comme "*Vivier*", un lieu-dit de Herve. Thomas de Vivir résida à Tiège, autre lieu-dit de Herve.

Environ 1503, CJ Herve, reg.2: Oeuvres entre *Tomas de Vivier* et *Tomas Polis*, Thomas cède la moitié "del court q fut la pity Mathie des Tige.

Monstrances faites (environ 1541) par *Thomas dit le Viveraus* contre le jone *Johan Henry*: témoignent *Jenesken de Mellen* et *Wilhame le lonez de Retin* témoignent qu'après le trépas de *Tomas de Vivir*, leur «gran suer», ils furent «contents» que les fils de *Tomas de Vivir* se mirent d'accord pour donner à chacune de leurs trois soeurs dix muids d'épeautre. Les trois soeurs sont *Magreit*, épouse *Cappitain Hubier*, *Sabiaulx*, épouse *Johan le Sone* et *Maroye*, épouse *Loren le Groye Jurar*. «gran suer» signifie très probablement grand-père maternel. *Piet de Vivir*, leur oncle, achète dix setiers pour les donner à *Jenesken*.

Les enfants de Thomas et Gertrude:

- Thomas le Vivereau
- Piet Thomas
- Johan le Balhir ou le Bailhif
- Henroteau
- Marguerite, épouse *Cappitain Hubier*.
- Sabiaulx, épouse *Johan le Sone*.
- Maroye, épouse *Loren le Groye Jurar*.

Dans ces Monstrances, on peut lire que *Jenesken de Mellen* et *Wilhame le lonez de Retin* sont les enfants des filles de *Tomas de Vivir*.

En 1524, on apprend que Thomas est échevin de la Franchise de Herve.

Thomas de Vivir décède en 1532 ou en 1533.

Thomas "le Vivereau" fils de Thomas de Vivir

Né vers 1487 selon Serge de Craemer. Il décède à un âge avancé vers 1575 (on lui donne alors l'âge de 90 ans).

Il épouse (source Serge de Craemer) *Maroye*, veuve de *Thomas Paulis ou Polis* et en seconde noce, avant 1546, *Agnès*, veuve de *Thiry le Serwir* (serrurier).

23 mai 1562, [monstrances, CJ Herve, reg.71, folio 3](#): *Thomas le Vivereau* est dit âgé de 75 ans donc né vers 1487.

Dans des monstrances de la CJ de Herve du 11 février 1576, *Thomas du Vivier dit Vivereau* demeurant au Tiège à Herve est dit âgé de IIIIXX X ans et plus soit 90 ans (donc né vers 1486) ...

Le 27/2/1578, on mentionne un certain Thomas de Vivir dit le Vivereau de Herve.

On cite également son épouse *Barbe de Mortroux* (Barbe = 3^e épouse?).

Enfants de Thomas le Vivereau:

1. Maroye

Le 6 juin 1573, on cite dans le registre de la CJ de Herve une certaine *Maroye*, fille de *Thomas du Vivir* et épouse de [Jacob de Goyer](#). Ce dernier couple a un fils appelé *Servais Jacob*, né 26 ans auparavant soit vers 1547.

Lorsqu'on dit *Thomas de Vivir* dans ce cas-ci, on mentionne probablement Thomas le Vivereau et non son père car Maroye est née vers 1520 ou avant.

2. Piet le Vivereau

Cité en 1529.

3. Johan le Vivereau

Cité en 1540.

4. Jehenne le Vivereau

Epouse *Jacquemin Jardon*

Piet Thomas

Décède aux environs de 1540.

A une femme appelée *Jennon* et un fils appelé *Johan Piet*.

[Monstrances, CJ Herve, vers 1543, reg.67, folio 20/v](#): *Piet Thomas* est apparemment le premier à décéder et fut quelques temps gisant au lit malade. Il y eut apparemment quelques problèmes de succession. *Johan Piet* est témoin dans ces monstrances.

Johan le Balhir

Johan le Balhir est reste longtemps un mystère pour moi. Je croyais qu'il pouvait aussi être connu sous un autre nom (Johan le Bailhir). Il est un fait que *Johan le Balhir* n'est plus cité à la fin du 16^e siècle mais il a bien existé sous ce nom.

Le 6 septembre 1559, on peut lire les monstrances suivantes (CJ Herve):

Monstrances produictes de la pt **Piet le Bailhir** sy q mambour de sa mère *Cryuelien* vefve de feu *Johan le Bailhier* acteur d'une part all. de *Bertrand Bonier Meusnier* deffendeur d'autre.

Johan le Balhir est donc décédé avant 1559 et a un fils appelé *Piet*. Le nom de son épouse, si je le lis bien, m'est un peu hermétique.

Enfants de Johan le Balhir et de Cryuelien?

1. Piet le Bailhir
2. Biettermé fils Johan le Bailhir

En 1550, *Biettermé* est blessé et doit se faire soigner par *Maître Philippe*. Il y a cependant un conflit ensuite car *Maître Philippe* semble demander des honoraires élevés.

On ne précise malheureusement pas dans quelles circonstances *Biettermé* a été blessé. Est-ce dans une bagarre?

[Voir monstrances.](#)

3. Jossee? (Joseph) frère Piet le Bailhir

Dans les mêmes [monstrances citées plus haut](#), on mentionne un certain *Jossee* frère de *Piet le Balhir*.

Jean le Balhir ou Jean le Baillief?

Dans les notes du chevalier le Pas de Secheval publiées dans le Parchemin et communiquée par M. Serge de Craemer lors d'échanges électroniques on peut lire que *Thomas de Vivier* a eu trois filles et quatre fils, auteur des familles *de Vivier* ou le *Vivereau, Baillif et Henroteau*.

Aucune mention de *Johan le Balhir* et de *Piet Thomas*.

Je n'ai malheureusement trouver aucun lien clair entre *Thomas de Vivier* et un *le Baillief* comme "X le Baillief fils de Thomas de Vivier". Pendant la première moitié du 16^e siècle on cite toujours *Johan dit le Balhir*.

Pendant la seconde moitié du 16^e siècle on voit cependant apparaître des *Piet, Barthélémy et Joseph le Baillief* et, simultanément, le surnom de "Balhir" disparaît. Il

est de plus en plus probable que *Balhir* est devenu *Baillief* et cela peut correspondre au changement de greffier de la CJ Herve vers 1565.

J'ai récolté quelques textes traitant des *Baillief* mais je ne les ai pas encore classés. Je cite donc les informations transmises par MM Serge De Craemer et André Coméliau ([Voir page liens](#)).

CJ Herve, reg8, folio 26v, 28 février 1568: cog(naissan)ce des enfans feu *Johan le Bailhef* de Herve touchant les parchons et lots jectés suivant que *Trynecken* ...

Plus haut je cite "Cryuelien" comme étant l'épouse de *Johan le Balhir* mais j'avais peut-être mal lu (du temps où je commençais à lire les textes anciens). "Trynecken" n'est cependant pas plus clair mais il s'agit probablement de la même personne. Est-ce que "Trynecken" est un diminutif de "Catherine"?

... leur mère leur avait accordé; comp. venble homme Se *Johan le Baillief dit de Vivier* doien de St Adalbert d'Aix, tant pour lui que comme tuteur des enfans orphelins de feue *Catherine* sa seure, *Piet, Winand et Aelid* espouse à *Joseph* sy que mambour dudit *Joseph* son marit tant pour elle qu'ayant acquist les parts de *Barthelemy* et *Wynand* susdit cognurent qu'ils tiennent leurs parchons pour bonnes suivant les lots par eux et entre eux jectés, item et *Cloesset* marit à jadis *Anne* fille de feu *Johan le Baillif* susdit suivant qu'il avait ci devant du vivant de ladite *Anne* son espouse le 15 novembre 1565 tenus lesdits parchons pour bonnes et agréables et renonçat ladite *Catherine* leur mère à ses humiers au profit des susdits le 15 novembre 1565 sauf les retenues.

CJ Herve, reg8, folio 42/v, 21 janvier 1569: vénérable homme Se *Johan du Vivier* et *Piet Baillief* de Herve son frère; le Se *Johan* reporte à *Piet* sa part de la retenue des biens de sa feue mère.

CJ Herve, reg8, folio 43, 21 janvier 1569: entre *Johan fils de feu Thomas le Baillief* ... et *Piet le Bailhef* leur oncle ...

CJ Herve, reg8, folio 50, 21 avril 1569: entre *Maroye* et *Catharine* filles et enfans de feu *Giele Piet* en son temps forestier de Mortier engendré en feue *Catharine fille de feu Johan le Baillef* de Herve et *Piet le Baillef* leur oncle ...

Le 7 novembre 1571 comparurent *Johan* et *Jehenne* frère et seure enfans de feu *Gielet Piet susdit* qui laudarent la reddition faite par *Maroye* et *Catharine* leur seur.

CJ Herve, reg8, folio 50: *Barthelemy* fils de feu *Johan le Baillief* de Herve et *Piet* son frère.

CJ Herve, reg8, folio 53: *Piet Baillief* de Tiège ...

CJ Herve, reg8, folio 53: *Joseph le Baillief* reporte à son frère *Wynand le Baillief* demeurant à Bruxelles ...

CJ Herve, reg8, folio 54/v: entre *Wynand fils de feu Johan le Baillief* de Herve et *Piet Baillief* son frère ...

CJ Herve, reg8, folio 71/v: *Barthelemy fils de feu Johan le Baillief* de Herve et *Joseph* son frère ...

CJ Herve, reg8, folio 126/v: *Wynand fils de feu Johan le Baillief* de Herve manant à Bruxelles ...

CJ Herve, reg8, folio 200/v: *Aelid espouse et mambour de Joseph le Bailhief de Herve*

...

Nous pouvons ainsi reconstituer toute la petite famille de *Johan le Balhir* et de *Catherine/Trynecken/*

Suite des enfants de *Johan le Balhir/Baillif* et de *Catherine/Trynecken:*

4. Johan le Bailhef
A une carrière ecclésiastique. Est doyen de St Adalbert à Aix en 1569.
5. Thomas le Baillif
6. Wynand le Baillif
Habite à Bruxelles en 1569.

Henroteau

Apparaît comme témoin dans des [monstrances de 1543](#) où on lui donne l'âge de 60 ans. Serait donc né vers 1483.

Epouse une certaine *Maroie* (citée dans [monstrances](#) de la CJ Herve du 20 juillet 1577).

[Monstrances CJ Herve reg67, folio 203, environ 1550](#): est dit "frastre" de *Johan de Dolhen*

Enfants d'Henroteau et de Maroie:



Les Moreau

1. Helwich
Epouse [Henry Moreau le vieux](#)
2. Thomas (I) Henroteau
3. Maroie fille d'Henroteau
Epouse [Colla Blocqueau](#).
4. Gertrude fille d'Henroteau
Epouse [Piet le Potteau](#).

Janvier 1556 (Juh501) : monstrarne faiet p *Maroye* femme q fut au feulx *Biettermé delle Vaulx* faiet cy 20è jour (20 janvier 1556?).

Johan de Berwar ... dist ... que ung temps q passé est plai(n)tient les enfans du feulx Piret de

*Tiège assavoir Matys et Maroye et [Jennon](#) au***? femme du feulx Henrottaus de quey que les dits III enfans vonet alle hrtage mais fauve q refysent bon aux senfans de feulx *Henrottaus* XVIII stx ou environ mais dist que le pt delle dite *Jennon* monteist IIII stx hrtable, p quey que la dite *Jennon* navoiet point de renttes de quey que le dit *Matys et Maroye* ly prustoeint se pt et se mon le III(e) pt et cu dist comme traiteur et a querdeur avoucque feulx *Collar de Oursy* et mettist la dite *Jennon* tout ses bins pour a quettes la dite *Marye*.*

Piet Gros fil ... dist ... q *Maroye* susdit et sa seure *Jennon* ont beaucoup rolle lune avecq lautre mais a oblié leur marchy et ne sceit comment elles ont fait ou sil furent daccords ou non nen rien sceit rien.

Le 11è jour de marce an 1557 cogneu *Mathy Courtconseil* avoir donné à *Jennon* sa seure sa tiercept des biens q furent regaingriys de *Henroteau* ...

La mesme offra *Maroye* susdit ... q jamais na donné à sadite seure *Jennon* sa tiercept des biens regaingnys de *Henroteau* mais la renda hors à sadite seure pour la somme de IX fls à condition q la vicarie de ladite *Maroye* durante elle ne payeroit q &? m.mais après le trespass de ladite *Maroye* lesdits V autres stx debvoient et doibvent retourner à ses enffans.

Il semble si on lit ces monstrances que *Jennon* fut l'épouse de *Henroteau* mais ce n'est pas clair.

Thomas (I) Henroteau

Fils d'*Henroteau*.

Epouse une certaine *Catherine* vers 1540 (voir [site AC](#)).

Thomas (I) Henroteau a plusieurs beau-frères: [Piet Johan Renchon dit le Potteau](#) (époux de Gertrude), *Johan le Maire de Dolhain*

14 mars 1577, CJ Herve, rég. 25: renoncement fait par *Catherine* veuve de feu *Thomas Henrotea* de Herve au profit des enffants ens elle engendrés par ledit feu Thomas:

Enfants cités: *Henry, Mathieu, Thomas II, Johan et Paulis, Isabeau*.

Beaux-fils cités: *Johan Toussaint de Froidmanthea, Jacquemin Fluchar, Frambach fils Johan delle Haye de Herve, Servais fils Collar Wauthieu, Cloes fils Henry Laurent de Verviers*.

20 juillet 1577: [autres monstrances](#) où est citée *Catharine veuve de feu Thomas Henrottea*.

Les enfants de Thomas (I) Henroteau

- *Mathy* fils de Thomas Henroteau

Doit naître aux alentours de 1535-1540. Est blessé en 1560 dans une [rix](#) avec d'autres jeunes gens.

- Thomas II Henroteau le jeune
9 mars 1585, monstrances CJ Herve ([JUH112/2](#)): *Bastin Servais corbesier, beau-frère de Thomas II Henroteau.*
- Johan Thomas Henroteau
18 mai 1581: Johan Thomas Henroteau, manant au Chasneu, frère de *Jacquemin Flugeau*
Il y a un doute ici. Jacquemin Flugeau est-il le frère ou le beau-frère? Le greffier a bien écrit *frère*.
- Paulus Thomas Henroteau
- Henry Thomas Henroteau
- Catherine épouse Jacquemin Fluchar
5 janvier 1562, CJ ban Herve, rég.16: *Jacquemin de Balwasaux et son beau-père Thomas Henroteau. Jacquemin Fraikin, oncle de Jacquemin de Balwasaux* (il s'agit ici, de toute évidence, de [Jacquemin II Fraikin](#), père de *Wilheame Fluchar*).

Marguerite fille Thomas de Vivier

Epouse Hubert le Capitaine avant 1503. Ce dernier est déjà cité vers 1503 comme étant le filast de *Thomas de Vivier* et également le soroige de *Johan le fils de Thomas de Vivier*. CJ Herve, oeuvres, reg.2, folio 1, : Entre *Ysabeaulx* la femme qui fut [Radoux de Tige](#) et *Hubier le Capitaine* la filast *Tomas de Vivir ... Sabeaux ... portat ... une chertain maison jardin et assyse assy long et ossy large ... et fuche jadit à *Pironet le Favrealle* séant à Tiège al voye dun costeit et a corty q fut jadit à [Tossen Pieterkin](#) et daltre costeit al htage q fut jadit *Piet de Vivir ...**

Hubert le Capitaine doit mourir jeune et le couple ne laisse que deux enfants: *Piet* et *Cattelin*. *Cattelin* épouse *Johan Jaminet de Rechain*.

Quant à *Piet* il fut un jour blessé et dut aller se faire soigner à Liège et cela après le décès de son père mais avant celui de son grand-père *Thomas de Vivier*. Il est fait mention de cet incident dans [monstrances, CJ Herve, reg68, folio64, 28 Janvier 1552](#). A cette date, *Piet*, *Cattelin* et *Johan Jaminet* vivent toujours. *Piet* vit alors apparemment à Bolland mais aucune indication sur l'existence d'une épouse ou d'enfants.

Dans ces monstrances tous les membres de la famille sont cités.

On apprend encore dans ces monstrances que *Marguerite* a reçu comme ce qui semble être une dot de mariage quatre aunes des "blancque" de drap et son époux *Hubert*, ce que je crois lire, un manteau.

Sabiaulx fille Thomas de Vivier

Epouse un certain *Johan le Sone*

[Voir monstrances.](#)

Maroye fille Thomas de Vivier

Epouse un certain *Loren le Groye Jurar*

[Voir monstrances.](#)